

Analyse critique des résultats préliminaires des élections en Thaïlande

mercredi 27 mars 2019, par [DITAPICHAJ Jaran](#) (Date de rédaction antérieure : 26 mars 2019).

Bien que les résultats des élections du 24 mars 2019 ne soient toujours pas confirmés officiellement, par la Commission électorale nommée par l'armée thaïlandaise, l'Association des Démocrates Thaïlandais Sans Frontières de Thaïlande souhaite offrir l'analyse préliminaire, les opinions points de vue et les commentaires suivants sur le nombre de sièges obtenus par les partis politiques élus. et sur le sens général que revêtent la situation des élections générales.

1. Les résultats des élections sont très inattendus. Le Parti Pheu Thai, un parti pro-démocratie, qui a remporté toutes les élections thaïlandaises au cours des 20 dernières années, n'a gagné que 137 députés, tandis que le Parti Palang Pracharat, soutenu par la Junte, a obtenu 117 sièges. L'ancien Parti démocrate, autrefois champion de Bangkok et du Sud, a été sévèrement battu et n'a plus de siège à Bangkok et seulement la moitié de ses sièges qu'il avait précédemment dans le sud. Cela pourrait être perçu comme une punition par le public pour sa coopération antérieure du parti avec la Junte et son rôle d'usurpateur de la démocratie par sa participation à un coup militaire. Le plus grand gagnant des élections est le parti progressiste Future Forward, récemment formé (environ un an), qui devrait gagner 80 députés dès sa première élection.

2. C'était la première élection thaïlandaise en huit ans, dont cinq ans sous la dictature militaire depuis le coup d'état de mai 2014. Les élections n'étaient pas libres et équitables et se sont déroulées dans le cadre de la constitution non démocratique. De toute évidence, l'armée soutient le parti Palang Pracharat, créé pour prolonger le régime dictatorial sous le prétexte d'élections prétendument démocratiques. Les militaires ont exercé leur pouvoir pour intimider et harceler les partis démocratiques. La commission électorale (CE) s'est montrée au mieux très incompétente, mais au pire complices d'une corruption caractérisée et générale. Il y a eu des achats massifs de voix dans plusieurs districts, perpétrés par des partis partisans de la junte militaire. Ce résultat des élections ne reflète pas réellement la volonté du peuple et, plus important encore, il profite aux partis soutenant la dictature militaire, leur donnant la haute main sur la formation de former du gouvernement. En plus la constitution actuelle, qui attribue aux 250 membres du sénat nommé par la junte un rôle formel dans la sélection du Premier ministre. Le général Prayut Chan-ocha, chef du coup d'état, sera donc le prochain Premier ministre et son régime soit autoritaire et régressif. L'armée continuera donc à contrôler la politique en Thaïlande sous couvert d'une soi-disante démocratie.

3. Les peuples et les institutions qui aiment et soutiennent la démocratie devraient protester contre le résultat de cette élection et soutenir les partis démocratiques majoritaires dans la formation du prochain gouvernement thaïlandais. Tous l'ensemble des mouvements démocratiques thaïlandais continueront à lutter pour la démocratie, la justice et le bien-être du peuple.

4. L'Association souhaiterait toujours exprimer à nouvelle demande à la communauté internationale une attention particulière à la formation du gouvernement élu en Thaïlande, afin que cette formation

soit basée selon sur les principes de la démocratie.

26 mars 2019

Jaran Ditapichai

Président, Association des Démocrates Thaïlandais Sans Frontières

Déclaration sur la dissolution du Parti Thai Raksa Chart

L'Association des Démocrates Thaïlandais Sans Frontières condamne avec force la décision du 7 mars 2019 de la Cour constitutionnelle de dissoudre le Parti Thai Raksa Chart. Ce jugement est inique et infondé, pour les raisons suivantes :

1. La Cour constitutionnelle ne suit pas le processus judiciaire normal. Il n'y a eu aucune enquête et, en particulier, cette procédure totalement expéditive a enlevé toute possibilité pour les personnes accusées d'apporter les preuves du bien-fondé de leur position. Assigner ainsi une durée expéditive de sept jours à l'instruction de ce jugement ne peut être vu autrement que le clair signe que la Cour a agi reçu sur ordre et que la seule motivation de sa décision est politique, à savoir la destruction d'un parti démocratique pour l'empêcher d'être présent lors des élections du 24 mars 2019.

2. La décision de la Cour constitutionnelle se fonde sur des arguties juridiques d'une insigne faiblesse. L'Ordre royal du pris le 8 février 2019 excluant Madame Ubonratra Mahidol de la participation aux élections sous les couleurs du Parti Thai Raksa Chart en vue d'être Premier Ministre prétend être motivé par son rang de Princesse Royale. Or, Madame Ubonratra Mahidol y a renoncé en... 1972 en lien avec son mariage avec un Américain et sur la décision du Roi Rama IX, dont la volonté est par là-même non respectée. D'autre part, l'invocation par la Cour de l'Article 92 de la loi sur l'élection, très vague, est un pur prétexte, qui fait fi de la législation thaïlandaise complète sur la question. La nomination de Madame la soeur du Roi Rama X comme candidate à la fonction de Premier ministre est un droit et ne constitue en aucune façon un acte antagoniste envers la démocratie et envers le Chef de l'État de Thaïlande qui, il faut le rappeler, est un monarque constitutionnel et non absolu.

La Cour constitutionnelle se déconsidère en se prêtant à ce rôle et en faisant montre de connaissances vagues et non étayées sur les principes de la démocratie, et en ajoutant au caractère inique en soi de cette brutale interdiction d'un parti démocratique une extravagante disproportion de la peine infligée : exclusion des droits politiques pour 10 ans du Comité Exécutif de ce parti.

3. La dissolution du Parti Thai Raksa Chart s'analyse comme une destruction d'une organisation du Peuple, une violation des droits des partis politiques, des droits des membres de ces partis, une violation aussi de la liberté des citoyens de soutenir et de choisir les candidats présentés par ce parti.

4. Malgré ces coups portés à la démocratie par la Cour constitutionnelle, l'Association demande au Peuple thaïlandais de participer aux élections du 24 mars 2019, même en votant blanc ou nul. S'abstenir serait faire un cadeau au gouvernement issu du coup d'État, qui arguerait d'un désintérêt du Peuple pour la chose démocratique. Une forte participation permettrait de donner un signal pour

préparer les échéances à venir. L'association demande également à la Communauté internationale de prêter attention aux pratiques antidémocratiques en Thaïlande et de faire pression pour que les élections y soient libres et équitables.

9 mars 2019

Jaran Ditapichai

Président de l'Association des Démocrates Thaïlandais Sans Frontières
